**Fondation Nationale de l’Acadie**

**Rapport de la présidence**

**Assemblée générale annuelle du 28 septembre 2019**

Mesdames & Messieurs,

Merci à nos amis de Terre-Neuve et Labrador pour leur accueil chaleureux à St. John’s. C’est un réel plaisir d’être ici.

Pour la Fondation Nationale de l’Acadie, l’année 2018-2019 aura été une année bien remplie pour les membres de son conseil d’administration.

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, tous les membres de notre C.A., sauf un, se sont joint en même temps pour former une nouvelle équipe. Depuis, deux autres membres se sont joints en début d’année 2019. Tous les membres de notre C.A. œuvrent dans des carrières actives ou dans plusieurs champs d’activité. Comme vous pouvez vous imaginer, le fait que nous notre organisme ne jouisse d’aucune ressource humaine au niveau opérationnel autre qu’un certain support logistique de la part de la Société Nationale de l’Acadie et de l’Association des jeunes francophones du NB se résulte par le fait que nous devons demeurer réalistes dans nos objectifs tout en s’assurant de bien prioriser nos actions.

En début de mandat l’an dernier, nous nous sommes rapidement mis d’accord que nos actions devront être focalisées sur la mise à jour de l’administration de la Fondation, ainsi que sur la familiarisation des dossiers, avant toute chose.

Sur ce front, je suis fier d’annoncer que nous avons fait des grands pas dans cette direction, au niveau des initiatives suivantes:

1. La finalisation d’une ébauche d’un protocole d’entente entre la Fondation et les personnes qui étaient derrière la création du Fonds Marc-Chouinard dont nous avons la charge qui, en vue de la création d’un comité consultatif pour déterminer la façon dont des fonds seront octroyés dans le domaine artistique;
2. La mise à jour de notre site web;
3. La mise à jour des registres auprès de plusieurs instances gouvernementales incluant le Registre des sociétés à capitaux du NB, Services Canada et l’Agence de revenu du Canada;
4. Se familiariser avec toute la documentation contenue dans nos archives localisées sur notre disque Google;
5. Répondre à des demandes d’octroi;
6. La recherche d’une façon de réduire les coûts pour un logiciel de gestion de contacts spécialisé dans le domaine de la levée de fonds;
7. Mise à jour comptable et réconciliation des états financiers entre une année antérieure et l’année en cours.

Sur tous ces points, je remercie sincèrement tous les membres de notre conseil d’administration qui ont travaillé sur ces projets pour faire avancer la Fondation, nommément; Anne Hébert, Michael Clair (secrétaire), Donald Desroches (trésorier), Pascal Haché, Nicolette Belliveau et Martin Arseneau.

Je les remercie aussi pour la confiance dont ils m’ont fait preuve en tant que président au cours de notre évolution. Il faut dire que nous sommes éparpillés géographiquement à travers les provinces de l’Atlantique et Ontario et qu’au début la majorité d’entre nous ne nous connaissions pas. Nous sommes très appréciatifs des efforts fournis et des résultats accomplis par les conseils d’administration antérieurs et sommes déterminés à continuer de faire progresser la Fondation qui est présentement garante de plus de 325 000 $.

Pour ce qui est de la composition de notre C.A., nous avons récemment reçu la démission de Martin Arseneau comme représentant de la diaspora et vice-président, pour des raisons professionnelles et familiales. Je remercie Martin pour ses excellents services rendus à la Fondation. Nous sommes donc à la recherche d’une nouvelle personne pour remplacer Martin comme administrateur, et nous devrons aussi combler notre fonction de vice-présidence à l’interne. Je vous invite donc à explorer parmi vos réseaux pour identifier une ou des personnes potentielles et nous en aviser dès que possible.

Maintenant que nous avons accompli des avancées sur la mise à jour administrative, nous prévoyons rediriger nos énergies sur quelques priorités au cours de l’année en cours et prochaine année. Ces priorités incluent :

1. La signature du protocole d’entente entre la Fondation et les représentants du fonds Marc-Chouinard et la formation du comité consultatif qui s’en suivra pour commencer à débourser des fonds dans le domaine artistique;
2. La récupération dans les plus brefs délais de notre numéro de charité qui a été suspendu temporairement par l’Agence de revenu du Canada dû à un manque de communication qui a été réglé depuis;
3. Une fois le point #2 réglé, s’assurer que notre plateforme de dons électroniques est fonctionnelle;
4. Développement d’une politique de dons pour faciliter les décisions d’octrois en alignement avec les trois axes reflétés dans nos statuts et règlements;
5. Développement et mise en œuvre d’une stratégie de communication afin de reconnecter avec nos donateurs et repositionner la Fondation dans la sphère du grand public afin d’augmenter la visibilité pour aider aux levées de fonds futures.

Sur ce, je remercie tous les membres de la Fondation pour la confiance que vous portez envers notre conseil d’administration. Merci aussi aux gestionnaires de la Société Nationale de l’Acadie et à l’Association des jeunes francophones du NB pour votre étroite collaboration et votre support.

Robert-Yves Mazerolle

Président

Fondation Nationale de l’Acadie